

La Nouvelle Revue de Presse

NRP Février 2013, n°15



DOSSIER

« Le Cinéma Algérien: L'envol du Phénix ? »

Economie

ArcelorMittal coûte cher à l'Algérie
Mélissa Roumadi

Société

Le Trabendo au féminin
Rym Harchoura

Droit

Lutte contre le blanchiment d'argent

Mémoire

HIPPONE. UN TROPHEE EN BRONZE UNIQUE
Delestre Xavier

التيقن الجديدة
مختارات الصحف

Sommaire

N° 15, Février 2013

Dossier

« Le Cinéma Algérien: L'envol du Phénix ? »

LE CINEMA ALGERIEN de l'état tutélaire à l'état de moribond
Abdou Benziane, p.4-5

Cinéma algérien : chronique d'une longue absence
Ahmed Bedjaoui, p.5

A Oran, que de cinémas pour rien !
Hamzi Kamel, p.6

Le cinéma amateur, une école sous-exploitée
Hannachi Nacer, p.7

Cinéma : Quel avenir pour le 7^e art en Algérie ?
Youcef Maallem, p.7

Economie

ArcelorMittal coûte cher à l'Algérie
Mélicha Roumadi, p.8

La première voiture Renault Algérie en novembre 2014
Meziane Rabehi, p.8-9

Le système bancaire algérien Luttés d'intérêt entre le secteur productif et les lobbys de l'import A.Hamma, P.9

Société

Le Trabendo au féminin Rym Harchoura p.10

Le règne des transporteurs clandestins
Djamel G, p.11

Haro aux violeurs ! Kamel Amghar, P.11

Droit

Lutte contre le blanchiment d'argent, P.12

La grande fumisterie des prisons algériennes
Ferial Lounici Juriste-Criminologue, p.13

Mémoire

HIPPONE. UN TROPHEE EN BRONZE UNIQUE
Delestre Xavier, p.14-15

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOULOUD FERAOUN
Kamel Boudjadi, p.15

Bibliographie, p.16

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]
nrpresse@yahoo.fr

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadi Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org



Le CDES fête ses 50 ans
le 04 Mai 2013 de 9 H à 18 H
Centre Pierre Claverie
05, Rue d'Escalone St Eugène Oran

Ont collaboré à ce numéro

Riadh CHIKHI, Boucif AOUMEUR, Bernard JANICOT, Hizia LAKEDJA, Fayçal SAHBI, Mehdi SOUIAH, Leila TENNCI, Fouzi BERRIAH, Lamia TENNCI, Sid Ahmed ABED, Mokhtar MEFTAH

« Le Cinéma Algérien: L'envol du Phénix ? »

Editorial

Le cinéma algérien est-il en crise ? Tout laisse croire que oui. Ou plutôt tout le monde nous le fait dire. Un constat partagé par presque tous les observateurs et répandu autant par le discours médiatique que par les hommes du métier. Sur ce sujet, on ne peut pas échapper à une certaine nostalgie. Une nostalgie d'une Algérie qui va au cinéma, qui remplit des salles obscures et qui se passionne pour les films. Mais ça, c'était avant ! Les salles sont délaissées sinon vides. Le cœur n'y est plus ! Il est ailleurs.

Tout le monde nous parle de crise. « La crise ! » La santé. L'éducation. L'industrie. Pourquoi le cinéma serait-il une exception ? Le cinéma algérien est donc en crise. C'est ainsi qu'on en a décidé ! Pourtant, on n'a peut-être jamais autant parlé de cinéma dans la presse nationale. Une étude très sérieuse, de deux chercheurs algériens, nous montrent que, dans le journal El-Watan – le journal francophone le plus vendu en Algérie –, parmi tous les thèmes culturels, c'est le cinéma qui occupe la première place. Il ne se passe pas un jour sans que l'on trouve un article sur le cinéma, une interview avec un réalisateur ou encore un compte-rendu d'un film.

Dans les rues d'Alger comme dans les contrées les plus lointaines du pays, des piles de DVD et de CD-Rom s'entassent dans « des vidéothèques », des cybercafés, et parfois même dans la rue, entre le vendeur du pain et celui du persil. On y trouve les dernières sorties mondiales, des blockbusters américains essentiellement, mais pas seulement. Les classiques du cinéma indien et égyptien ne sont pas en reste. Le téléchargement illégal de films et de séries-télé est devenu un sport national. L'Algérie est sûrement un des pays les plus parabolisés au monde. Le jeune Algérien enchaîne les films comme les nuits blanches. Elle est où donc la crise ?!

Si crise il y a, elle serait celle de l'industrie du film en Algérie, celle du « cinématographique » et non pas celle du « filmique », encore moins celle du « cinéphilique ». Parler d'industrie cinématographique en Algérie est aussi farfelu que de parler de démocratie en Corée du Nord ou de Morale dans une banque d'affaires. En revanche, la passion du cinéma et du film reste presque intacte. L'Algérien demeure cinéphile, du moins cela n'a pas déperit. Seulement, il ne porte plus de pantalon à pattes d'éléphant et ne lit plus Algérie actualité. Il ne va pas plus au cinéma ; c'est le cinéma qui vient vers lui. Il est accusé pour un crime dont il ne peut pas se défendre : Il ne ressemble pas à son aîné des années soixante-dix.

Enfin, quand est-ce que le cinéma algérien renaitra de ses cendres, tel un phénix, pour s'envoler, beau et fabuleux, dans les cieux du cinéma et de la légende ? Avant de répondre, ne faudra-t-il pas d'abord vérifier le caractère mythique de l'oiseau ?

Fayçal SAHBI

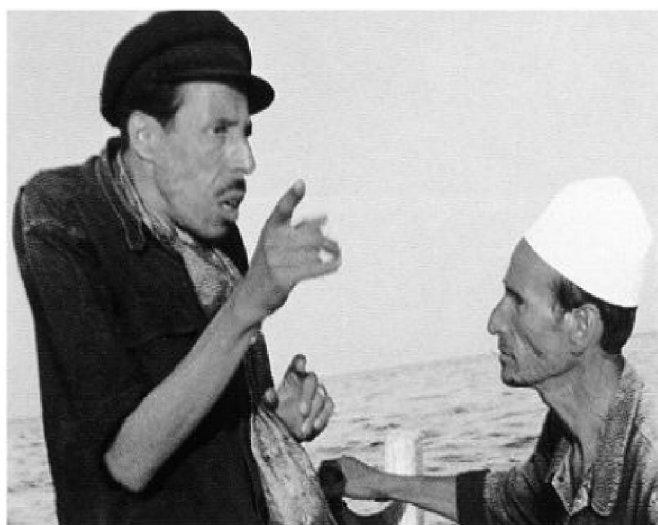
LE CINEMA ALGERIEN

De l'état tutélaire à l'état de moribond

Abdou Benziane

L'Algérie souffre aujourd'hui d'un déficit de production, la situation s'étant aggravée avec le désengagement de l'état. Peut-on alors encore parler de cinématographie à Alger ? Alger des images, qui sont constitutives de la mémoire collective, souffre d'un déficit de représentations... Sur tout les supports, il y aura des films réalisés dans des conditions difficiles, par l'amour des créateurs, de moins en moins financés par l'état... Ayant toujours soupçonné le cinéma de tous les vices politiques, les gouvernements n'ont jamais créé un environnement législatif... Depuis l'écoulement du socialisme, de nombreuses structures étatiques ont été dissoutes... Les dix dernières années ont vu les réalisateurs devenir producteurs de leurs œuvres et tenter de trouver des partenaires en Europe. On ne dira jamais assez : la production est marquée par l'histoire politique immédiate. Le colonialisme et le mouvement de libération national sont présents... Le ton est donné avec le premier film de Jacques Charby (1964), *Une si jeune paix*, suivi par *Le vent des Aurès* de Hamina, qui obtiendra la palme d'or avec *Chronique des années de braise* (1975). Immergé dans le contexte politique et social, le cinéma s'oriente de plus en plus vers des thèmes où se croisent l'émancipation de la femme, la situation de la paysannerie, le déracinement et l'émigration... *Le charbonnier* (1973) de Bouamari, *Noua* (1973) de Tolbi, *Les nomades* (1976) de Mazif sont emblématiques de la volonté des cinéastes de s'ancrer dans le terroir originel. Ces œuvres illustrent l'inflexion de la politique socialisante de l'Algérie. Le statut de la femme, sous la double pression de la religion et de la tradition, trouve l'expression d'une parole tuée ou confisquée par l'homme... *Une femme pour mon fils* (1982) de Ghanem, *Leïla et les autres* (1978) de Mazif, *La nouba des femmes du mont Chenoua* (1978) de Assia Djebbar... Sur ce thème, il serait injuste d'oublier *Elles* (1966) de Lallèm. Après un cinéma de guerre... un film opère une véritable cassure avec le regard

Tahia Ya Didou!



M. Zinet,
Tahia Ya Didou !,
120 mn, 1964. D.R.

linéaire qui valorisait plus « l'héroïsme guerrier » que le travail esthétique. A partir d'une commande faite par la ville d'Alger pour un documentaire, Zinet, la détournant, signe une œuvre originale et poétique. En 1971, *Tahia ya Didou* fait une entrée fracassante. A partir des années quatre-vingt, une génération de réalisateurs « émigrés » fait irruption. Libérés de la censure, ces créateurs vont sortir de belles œuvres. *Les Sacrifiés*, de Touita, décrit les déchirements internes au mouvement national. Zemmouri, avec *Prend 10 000 balles et casse-toi* et *Les Folles Années du twist*, introduit le comique à l'intérieur du sérieux. Bahloul réalisera *Thé à la menthe*, *Les Sœurs Hamlet*, et Allouache fera *Un amour à Paris*. Hamina, tournera, après *Vent de sable*, *La Dernière Image* (1986) qui est à ce jour son dernier film. Tentés par un public plus large, certains réalisateurs vont tourner en français, avec des comédiens européens. Cependant, à l'exemple du film *Nahla* (1979) de Belloufa, tourné au Liban, il est possible de réaliser des œuvres belles. Dès la fin des années quatre vingt, les productions vont toutes prendre des directions « universelles ». Devant le retrait financier des pouvoirs publics, les cinéastes ne comptent plus que sur eux-

mêmes. A la fin des années quatre-vingt, le Maghreb subit des mutations porteuses de tous les dangers. Les mouvements fondamentalistes font irruption en Algérie. Les reclassements sociaux, les problématiques identitaires et les ravages de la mondialisation vont peser. Avec *Bab-el-Oued-City* de Allouache, l'inquiétante montée du fondamentalisme et ses dérives sanglantes sont mis en exergue. La fin des années quatre-vingt-dix est marquée en Algérie par un immense désarroi. *Salut cousin* de Allouache décrit la perte de repères d'une génération partagée entre l'émigration et le miroir aux alouettes que représente Paris. De son côté, *L'Arche du désert* (1997), de Chouikh conte à travers une parabole intemporelle les affrontements que traverse la société depuis une décennie. Dans ce contexte émergent deux films en berbère. A travers un naturalisme proche de la « nature sauvage », des traditions conservatrices, *La Montagne de Baya*, de Meddour, et *Machaho*, de Hadjadj, sont proches d'un

cinéma militant pour une berbérisme cachée. La tragédie que vit l'Algérie fait opérer au cinéma une mue qui risque de lui être fatale car elle cumule «l'extraterritorialité»... On ne compte plus le nombre de films réalisés par des Français, qui émergent *ex nihilo* dans les festivals avec le label algérien, alors que la production est exclusivement européenne. Ce qui dispense les pouvoirs publics de voir le pays «remporter» des prix et distinctions en Europe, à Carthage et à Ouagadougou. Ces films, lorsqu'ils sont distribués en Algérie, sont dit «algériens» alors que seul le réalisateur est originaire du pays. La phase traversée par le Maghreb tend à marginaliser le septième art. Le marché du film demeure une utopie. Et il n'est pas venu le temps où l'on imposera par la loi un quota de films du Maghreb dans chaque pays. Ce qui inciterait les pouvoirs publics et les chaînes TV à revoir leur politique de production. Privés d'une vraie

base industrielle, d'une législation favorable à la libre expression, les créateurs se tournent de plus en plus vers l'Europe dont les chaînes TV ont toujours besoin de plus en plus d'images. Au-delà de la nostalgie, la question se pose: y a-t-il encore de la place pour la production cinématographique à Alger? La capitale est aujourd'hui le témoin impuissant des errements d'une profession atomisée par la violence. Le13, l'Alhambra, le Novelty, Chez Bernard, le Marhaba, le Hall de la cinémathèque, les festivals d'Annaba et de Constantine ne sont plus que des bornes kilométriques qui scandent, dans la mémoire torturée d'exils et de créateurs assassinés. Un film qui se déroule à l'envers. On y officie dans des espaces recyclés d'autres mœurs, celles de la pizza et des boissons alcoolisées. Les réalisateurs établis en France tentent de faire survivre leur art à travers les aides du CNC (Centre national du cinéma), des chaînes TV européennes qui appliquent

une politique d'intégration. L'avance prise par le cinéma mondial dans les domaines de la technologie ne sera jamais rattrapée. Le monde avance. Le cinéma s'adapte aux stratégies de ses rivaux partenaires. Là où des jonctions vitales se font entre les arts, la littérature, les techniques, le marketing et l'argent; le cinéma rayonne de «crise en crise». A Alger, les toits sont couverts de ces soucoupes qui captent ce que produit la terre entière. Si la mondialisation a remporté la bataille du ciel, les spectateurs algériens attendent le retour des hirondelles car une création authentiquement algérienne trouvera toujours des «gloutons optiques».

La pensée de midi

Mai 2001

Cinéma algérien : chronique d'une longue absence

Ahmed Bedjaoui

Cinquante ans après l'indépendance, le cinéma algérien tente vainement de rappeler qu'il a été à l'avant-garde du combat libérateur. L'enthousiasme de cette libération l'avait mené vers des prix remportés dans des festivals. Consécration suprême, la Palme d'or obtenue au Festival de Cannes en 1975 par Hamina pour sa magnifique *Chronique des années de braise*. Au cours des années suivantes, il a exprimé le rêve de justice porté par la résistance armée. Grâce à une politique audacieuse de coproduction avec des pays européens, africains et arabes, l'Algérie avait réussi à se placer en tant que chef de file de l'audiovisuel de qualité dans la région arabe. Les noms de Gillo Pontecorvo, Youssef Chahine, Sembène Ousmane ou Costa-Gavras resteront liés à cette période si riche. Déjà productrice de *La nuit a peur du soleil*, de Badie, en 1965, la Radio télévision algérienne (RTA) a stimulé la production de films avant-gardistes comme *Noua*, *Les Enfants de novembre*, *Nahla* ou encore *La Noubia des femmes du mont Chenoua*. Après quelques succès notoires, le cinéma a ouvert la voie à des films moins en ligne avec l'unanimité ambiante. Le rêve a commencé à côtoyer un sentiment d'aliénation, exprimé pour la première fois en 1971 à travers le chef-d'œuvre de Zinet, *Tahia ya Didou*. Ce sentiment de désenchantement a culminé en 1976 avec *Omar Gatlato*, premier film de Allouache montrant de jeunes Algérois réfugiés dans leur machisme pour échapper aux frustrations ressenties. On les imagine alors venus grossir l'armée de réserve de la vague islamiste qui va secouer l'Algérie à partir des émeutes d'octobre 1988. La décennie noire du cinéma algérien ira de pair avec la violente confrontation des années 1990. Une à une, les centaines de salles héritées de l'ère coloniale ont fermé leurs portes. Pendant ce temps, les institutions cinématographiques

publiques étaient sacrifiées sous les coups conjugués d'un gouvernement iconoclaste qui trouvera davantage son compte sur le marché des DVD piratés que dans l'industrie du film. Il a fallu attendre le début du millénaire pour voir apparaître de nouveaux talents, le plus souvent issus de l'émigration comme Bouchareb, Hakkar, Moknèche, Tegui ou Salem. Dans le même temps, le cinéma se féminise et le film d'expression amazighe prend de l'importance. Au moment où le pays commémore le cinquantenaire de l'indépendance, le cinéma algérien vit sous perfusion grâce aux aides de l'État. Depuis quelques années, le bilan annuel dépasse la moyenne de deux ou trois films par an. Ce qui est peu comparé aux vingt films produits annuellement au Maroc voisin. Par ailleurs, et face à la campagne menée par les chaînes françaises de télévision pour célébrer l'événement, les différents ministères algériens concernés par la production audiovisuelle semblent agir en ordre dispersé. La liste des projets de films retenus par le secteur public national n'a été dévoilée que depuis quelques semaines. On peut imaginer que la plupart ne verront le jour qu'en 2014, à la veille de la prochaine élection présidentielle. Seul *Zabana*, de Ould Khelifa sera prêt pour l'occasion. Maigre consolation pour un cinéma qui découvre que l'argent est loin de faire le bonheur.

JEUNE AFRIQUE

Le 04 Juillet 2012

A Oran, que de cinémas pour rien !

Hamzi Kamel



Des centaines de salles de cinéma sont à l'abandon dans le pays. Ici, le cas illustratif d'Oran où une trentaine de salles sont fermées. Oran ne semble découvrir le cinéma que lors du Festival du film arabe. Cette manifestation, qui se tient chaque mois de décembre, réhabilite la grande cité avec le septième art. Le public est souvent assez nombreux à assister aux projections au niveau des salles El Maghreb, Essaada et la cinémathèque. Un public ravi de rencontrer parfois des stars du grand écran. Chaque année, les organisateurs du festival mènent presque une bataille avec les autorités pour rouvrir les salles uniquement pour la durée de la manifestation. «Nous avons dû demander une dérogation spéciale au ministère de la Culture pour refaire le toit de la salle Essaada afin d'éviter les infiltrations d'eau. Ces salles, qui sont à l'abandon, sont sous la responsabilité des APC. Qu'on nous donne les arrêtés et on va les équiper l'année prochaine même avec la dernière technique de projection, DCP», a dénoncé Karim Aït Oumeziane, directeur du Centre national du cinéma lors de la tenue du sixième FOFA, du 15 au 22 décembre 2012. Curieusement, l'APC d'Oran ferme les salles tout de suite après le festival. Seule la cinémathèque, qui fait partie d'un réseau national relevant du ministère de la culture, reste ouverte avec des programmations de films durant l'année. En tout, une trentaine de salles de projection sont fermées depuis deux décennies à Oran. «Avez-vous visité le Balzac, l'Escurial, le Lynx, le Century, le Rex, et bien d'autres ? A en pleurer ! Lorsque une salle comme le Balzac devenue un «taxi-phone» à l'algérienne, je me dis que nous avons atteint le comble de l'inculture de taille encyclopédique, une sorte de trou noir à l'ignorance crasse perpétuée par des illuminés. Oran a été défigurée de sa splendeur pétillante...», écrit un commentateur oranais sur le site d'une chaîne de télévision privée algérienne. L'APC est dans l'incapacité chronique de s'occuper de la réhabili-

tation de ces salles. Pourtant, Oran, était, au début des années 1960, la ville algérienne la mieux dotée en grands écrans. Les vieux oranais se souviennent notamment du Roxy, du Royal, du Ritz, du Rex, de l'Olympia, du Mondial, du Mogador, du Lido, de l'idéal, de l'Empire, du Colisée, du Bon accueil... Tout un patrimoine livré à la mort lente. Seules El Feth (ex-Pigalle), Le Maghreb (ex-Régent) et Saada (Ex-Colisée) sont encore opérationnelles. Des salles transformées en espaces pour les meetings électoraux. Point de cinéma ! Malgré l'incapacité des communes de gérer les salles de projection, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales refusent toujours de céder ces espaces au ministère de la culture sans argument valable. 73 % des salles de

cinéma en Algérie dépendent des collectivités locales. Ce qui est unique au monde ! Le département de Toumi milite pour récupérer les salles. «Un budget sera dégagé pour réhabiliter ces salles afin qu'elles soient cédées en gérance à des entreprises de jeunes. Des jeunes que nous allons former avec l'aide du ministère de l'Industrie à la gestion économique des salles mais également à la culture cinématographique», a déclaré à la presse la ministre de la Culture. Ce projet concerne toutes les salles du pays au nombre de 318. Le privé ne gère que 26 salles au niveau national. Pour Toumi, la relance des activités artistiques au niveau des salles de cinéma peut contribuer à la création d'emplois et générer une taxe d'exploitation au profit des communes. D'où l'intérêt économique de reprendre ces espaces. L'idée serait de créer des coopératives constituées d'une dizaine de jeunes chacune pour gérer les salles de cinéma avec un cahier de charges et obligation de résultats. Abdelmalek Boudiaf, le wali d'Oran, a promis en 2011 de réhabiliter deux nouvelles salles de cinéma. «Eh, bien nous attendons toujours que le wali tienne cette promesse», a soutenu Abdelkrim Ait Oumeziane. Nommé en octobre 2010, Abdelmalek Boudiaf disait ceci : «Il faut faire de la ville d'Oran, la métropole qui va rayonner sur la Méditerranée». Trois ans après, les oranais attendent toujours qu'Oran rivalise avec Barcelone, Tanger, Naples, Beyrouth ou Athènes...

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

Le 15 Janvier 2013

Le cinéma amateur, une école sous-exploitée

L'activité cinématographique demeure le talon d'Achille de la culture à Constantine. En effet, cela fait longtemps que le 7^e art a été mis au repos forcé faute de projets concrets... Seules quelques actions éparses sont entreprises par des jeunes qui versent dans l'organisation de manifestations annuelles ou la réalisation de courts métrages et documentaires, qui ne nécessitent pas de gros moyens financiers. Mais ce petit acquis pourrait être déjà un bon début... Cet état de fait a plusieurs causes. De l'avis de quelques cinéphiles, « la ville de Constantine a perdu le goût du cinéma il y a de cela des années déjà. Et la tragédie noire n'a fait que plonger l'art dans les abysses ». En plus depuis la fermeture des salles de cinéma, les citoyens se sont éloignés de cet art. Les mutations socio-économiques aidant... Le cinéma vient désormais à la maison. Avec les DVD et Internet, on voit les films à domicile. Toutefois, le responsable de la culture à la wilaya de Constantine ne partage pas entièrement cet avis. « Certes, le cinéma connaît un déclin. C'est là un constat indéniable », reconnaît-il. Mais, mettant un bémol, il ajoutera que tout n'est pas perdu et qu'on peut encore redonner vie au 7^e

Hannachi Nacer

art... « La passion est indispensable pour ressusciter cette activité dans la ville des ponts. Il faudra récupérer au fur et à mesure l'audience perdue... Un travail qui se concrétise par l'implication des associations locales et les ciné-clubs », dira le responsable. Dans cette perspective, le palais de la culture Malek Haddad tente depuis quelques mois de relancer l'animation avec des projections suivies de débats. Pour l'heure, les résultats sont peu reluisants. « Mais il est indispensable de ne pas baisser les bras et de maintenir la cadence pour inciter beaucoup à investir les lieux. Pour le moment, le seul point d'activité se situe au palais de la culture, en attendant l'ouverture de la cinémathèque An Nasr, d'une capacité de 280 places... », ajoutera notre interlocuteur qui nous fera part de la réhabilitation imminente de deux salles de cinéma, en l'occurrence El Andalous (Ex-Versailles) à Sidi Mabrouk, qui a une capacité de 958 places, et Cirta, avec 540 places... Il est vrai que l'absence de salles aura pénalisé les initiateurs d'activités, mais il faudra dire aussi que les caméras ne tournent pas

dans chaque coin de rue... Dans le registre des projets culturels aucun projet émanant des associations n'existe... Constantine a bien un ciné club qui a tenté l'expérience de réanimer la scène cinématographique, mais le public n'a pas suivi... L'expérience n'a pas pu s'inscrire dans le long terme... En réalité, les films documentaires n'ont pas encore pris toute leur place. Ce genre de production doit cependant être soutenu. Car, c'est une bonne école... Cet avis est partagé par le réalisateur Karim Traïdia, en marge du casting en prévision de l'adaptation télévisuelle du roman *La brèche et le rempart* de Badreddine Mili... Ainsi, le mieux serait de projeter les courts métrages produits dans des manifestations internationales. Mais cette étape reste dans le domaine de l'utopie pour les associations étant donné le peu de moyens dont elles disposent.



Le 28 Novembre 2012

Cinéma : Quel avenir pour le 7^e art en Algérie ?

Youcef Maallemi

Que se passe-t-il ? Comment en est-on arrivé là ? Les professionnels du secteur ne cessent d'en appeler à la responsabilité des pouvoirs publics... Enquête. On a beaucoup écrit sur la crise du cinéma algérien... Les premiers responsables de cette situation n'ont pas identifié le mal qui ronge cette industrie... Les salles sont désertées par le public, à l'exception des centres culturels qui alimentent la flamme de la cinéphilie. Force est de constater que les professionnels continuent de solliciter les aides publiques, comme si c'était la seule solution à leurs problèmes... On ne peut pas dire aussi qu'ils brillent par la qualité dans la gestion des fonds qui sont mis à leur disposition. Pour rendre à l'Etat ce qui lui appartient, nous devons rappeler ici que l'Algérie est l'un des rares pays de la région à fournir une aide financière au cinéma. Côté production, la situation du cinéma n'est pas aussi mauvaise qu'on a tendance à le croire... Les deux autres pays qui déploient assez d'efforts dans ce domaine sont le Maroc et l'Afrique du Sud. Toutefois, il existe un problème de distribution que rencontre la production cinématographique nationale. L'Etat participe à l'effort de diffusion en accordant des facilités pour encourager la programmation des films dans les manifestations culturelles... Transparence. C'est aux

autorités de rendre public les montants qui sont dépensés pour le cinéma... Certains départements publics apportent leur contribution par des aides financières. Et si la cause de la crise actuelle était à rechercher du côté des professionnels eux-mêmes ? Et si c'était leur gestion qui était sujette à caution ? ...Lorsqu'on sait que des cinéastes appartenant à des pays où le cinéma est beaucoup moins assisté par l'Etat, ont pu décrocher la Palme d'Or, on est en droit de se demander pourquoi nos cinéastes ne parviennent pas à inscrire leurs films dans la compétition officielle du festival de Cannes... Il y a donc un problème de création... La production est confrontée à un autre problème de taille lié à l'absence de laboratoire... Le début de toute carrière est difficile. Pour se faire une place au soleil, c'est un parcours du combattant. Trouver un producteur prêt à financer le premier projet... La formation des cinéastes est souhaitable... Mis à part les programmes ramadaniques, la production locale est absente sur les écrans. Pour remédier à ce problème... Le cinéma a besoin de la télévision et vice-versa. Les salles de cinéma doivent aller vers le public. La principale raison qui fait que le cinéma est paralysé est due au manque de structures. Il n'existe pas un réseau de

salles. L'hémorragie de la fermeture se poursuit sans arrêt. Il est vrai que la mentalité d'un algérien a beaucoup changé. Il a perdu cette tradition de la sortie cinéma. Certains parents n'incitent plus leurs enfants à cette culture... De l'Amérique du Nord jusqu'en Bulgarie en passant par l'Europe occidentale sans parler des pays asiatiques, on a la manière des grandes surfaces et regroupant de petites salles allant de 8 jusqu'à 24 écrans avec des commerces de friandises et de boissons. C'était la solution pour remplacer les cinémas de quartier et du centre-ville. C'était la meilleure façon de s'adapter aux changements des habitudes de consommation chez un public qui cherche à échapper aux embouteillages et problèmes de parking. Qu'ont fait nos distributeurs pour s'adapter aux exigences des cinéphiles ? Encore des années devant nous de voir fleurir les multiplexes dans notre paysage urbain.



ArcelorMittal coûte cher à l'Algérie

Les pertes sont estimées à 80 millions de Dollars par an

Melissa Roumadi



Depuis son inauguration en 1969 par le président Houari Boumediène, le complexe sidérurgique d'El Hadjar nourrit un mythe : celui de l'Algérie qui s'industrialise. Mais au fil des ans, des restructurations puis des désinvestissements et de la privatisation, El Hadjar reflète aujourd'hui cette Algérie qui se désindustrialise. Jadis fleuron de l'industrie nationale, le complexe – avec ses 28 unités essaimées sur 85 hectares, faisant vivre deux villes nouvellement créées, Sidi Amar et El Hadjar – n'est plus que l'ombre de lui-même.

Instabilité sur le front social, faible productivité, obsolescence de l'outil de production et pertes sèches pour l'entreprise qui s'apprête à faire face à l'arrivée de nouveaux concurrents, tout cela démontre aujourd'hui qu'il y a péril en la demeure.

Les problèmes de trésorerie de l'entreprise ne lui permettent plus d'honorer les factures. Les salaires des travailleurs qui, jusque-là, étaient une priorité pour la direction, ont aux dernières nouvelles, été retardés. Une situation qui suscite l'inquiétude des travailleurs du complexe qui disent aujourd'hui craindre pour leurs postes. Des craintes alimentées aussi par l'instabilité qui persiste au sein du complexe. Les guerres syndicales ont créé un goulot d'étranglement au niveau du haut fourneau n°2, grevant lourdement la production...

Pourtant, le complexe sidérurgique avait bien commencé l'année. Il était parti sur une production moyenne de 2500 tonnes d'acier liquide par jour, ce qui laissait prédire un volume de 800 000 tonnes d'acier liquide à produire à la fin de l'exercice 2012. Mais voilà, de nouvelles grèves et des arrêts intempestifs viennent contrarier les prévisions. Au 9 décembre 2012, le complexe n'a produit qu'un volume de 562 581 tonnes d'acier. Loin, très loin des objectifs assignés en début d'année. Et pour cause, El Hadjar a vécu 66 jours de perturbation et 31 jours d'arrêt. Si l'on considère que chaque jour d'arrêt engendre une perte sèche de 1,5 million de dollars, il est aisé de voir qu'El

Hadjar a perdu, en 2012, environ 80 millions de dollars. Un manque à gagner pour le complexe sidérurgique mais qui, au final, profite exclusivement aux importateurs...

Les grèves répétitives suffisent-elles, cependant, à expliquer à elles seules la situation que vit aujourd'hui le complexe ? Si les travailleurs reconnaissent leurs torts, ils ne dédouanent pas pour autant le partenaire étranger, qu'ils accusent d'avoir sciemment limité les investissements au sein du complexe, en contradiction avec les engagements pris lors de la signature de l'accord de partenariat. Un accord de partenariat de 99 ans concédant les 70% du complexe à ArcelorMittal et par lequel le partenaire s'engageait à maintenir l'outil de production en place et de concéder un minimum de 150 millions de dollars d'investissement sur les 10 premières années...

Quelles qu'en soient les raisons, le complexe d'El Hadjar étouffe. Les installations sidérurgiques arrivent en fin de campagne en 2014. L'unité affiche le taux de productivité le plus faible de toutes les filiales du groupe mondial... Mittal se désengagera-t-il ou pas ?

Autant d'éléments qui jettent un sérieux doute sur les intentions du partenaire à l'avenir. La conjoncture à l'international, marquée par un endettement de 22 milliards de dollars pour le groupe ArcelorMittal et sa volonté manifeste de fermer certains hauts fourneaux, notamment celui de Florange en France, ne sont pas pour rassurer...

En attendant, l'entreprise met en place les transferts nécessaires au lancement de son plan d'investissement... Si cet apport de fonds se veut un signe devant rassurer les autorités quant aux intentions du groupe, il ne faut pas perdre de vue que cela répond d'abord et surtout aux exigences de la BEA qui a accepté de racheter une dette de 120 millions de dollars que Société Générale détenait sur ArcelorMittal Annaba

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

le 23 Décembre 2012

La première voiture Renault Algérie en novembre 2014

Meziane Rabehi

L'information a été révélée hier par Arnaud Jaeger, directeur adjoint du programme gamme Entry chez Renault... La première voiture algérienne sortira en novembre 2014, des chaînes de production de l'usine de Renault Algérie production, une société en voie de création en partenariat entre le constructeur automobile français Renault, la Société nationale des véhicules industriels et le Fonds national d'investissement. «Nous avons entamé le processus de création de la nouvelle société, dénommée Renault Algérie production. Elle sera créée dans les tout prochains jours. C'est cette société, de droit algérien qui est le promoteur et l'investisseur du projet», a indiqué M. Dehimi du directoire de la Société de gestion des participations Equipag. M. Arnaud Jaeger a précisé que l'usine d'Oued Tlélat (Oran) fabriquera le dernier modèle de Renault révélé récemment au salon d'Istanbul (Turquie). Dans la première phase, Renault Algérie production ne fera que du montage, «avec une cadence de fabrication de 7 véhicules par heure», a affirmé Christel Galbrun, directrice stratégie-partenariat pour la région Euromed Afrique chez Renault. Dans la deuxième phase, en remontant la chaîne de valeur, avec intégration de nouveaux métiers tels que, la tôlerie, la peinture et l'emboutissage, la société passera à 15 véhicules par heure. Avec une capacité initiale de production de 25 000 véhicules par an, la future usine Renault pourra produire 75 000 voitures/an à l'horizon 2019-2020. Si sur la première phase Renault Algérie production fabriquera un seul modèle de véhicule, sur la phase suivante, la société introduira de nouveaux modèles, de façon à compléter la gamme...

«Nous avons étalé l'investissement en fonction des différentes étapes du projet. La première étape tourne autour de 50 millions d'euros d'investissements, les étapes

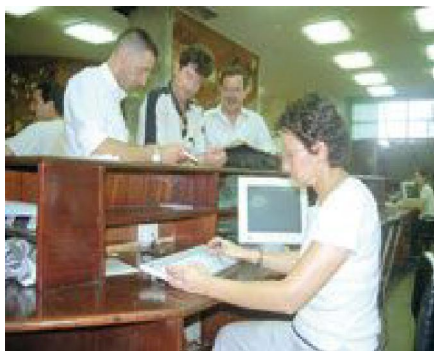
Le système bancaire algérien

Luttes d'intérêt entre le secteur productif et les lobbys de l'import

A Hamma

Avec plusieurs milliards de dollars de surliquidités, les banques algériennes publiques, dont les actifs sont détenus à 100% par l'Etat, et dont la mission selon le discours officiel est de financer les investissements publics et privés pour relancer la croissance économique, peinent à atteindre leur pleine efficacité. Minimisant le risque, elles préfèrent financer les opérations de l'import, plus juteuses, en engrangeant des dividendes conséquents. Certains diront que c'est leur mission première. Mais alors qu'advient-il de la circulaire Sellaal ?

En fait, le système bancaire national, déconnecté du système financier international parce que évoluant dans une économie de rente, n'arrive pas à se hisser au niveau des exigences internes du développement économique hors hydrocarbures et celles de la compétitivité à l'externe. En dépit de l'amélioration de ses ratios de gestion en termes de solvabilité et de rentabilité de ses actifs ainsi que de ses fonds propres, il ne réussit pas, du moins jusqu'à présent, à se libérer des pesanteurs bureaucratiques, du fait notamment de son extrême proximité avec le pouvoir politique qui limite son autonomie d'action. La dépénalisation de l'acte de gestion n'étant pas encore intervenue, les responsables des institutions bancaires, se contentant de leur salaire, sans stimulation particulière, se drapent d'une prudence paralysante. Selon les autorités monétaires officielles, en l'occurrence le gouverneur de la Banque d'Algérie, lors de la présentation du rapport de conjoncture au premier semestre 2012, «les crédits à l'économie se sont accrus de 7,76% au premier semestre. Les crédits bancaires au secteur privé ont atteint 2121 mds DA durant le même semestre, dépassant l'en-cours des crédits au secteur public qui s'est établi à 1893 mds DA à fin juin. La part des crédits à moyen et long termes a augmenté à 65,21%, traduisant l'amélioration de la structure et des conditions de financement, notamment suite au soutien financier apporté par l'Etat aux PME. Le crédit bancaire reste ainsi potentiellement important dans le financement de la croissance en Algérie». Cet optimisme est cependant nuancé par de nombreux spécialistes qui déplorent le manque de dé-



tails dans la structure des crédits octroyés, parce que, pensent-ils, ces crédits sont essentiellement orientés vers le financement des opérations d'importation (50 milliards de dollars/an depuis de nombreuses années). Pour le FCE – bien que ce forum ne remette pas en cause les données quantitatives avancées, et à la veille de l'institution «des journées annuelles de l'entreprise algérienne» dont la première s'était tenue sous le thème de «la relation de l'entreprise algérienne avec le système financier et bancaire national» – par la voix de son président, tout en précisant qu'il s'agit de reconstruire un rapport entreprise/banques qui vise l'efficacité, l'objectif capital et de diminuer l'emprise du commerce extérieur dans notre économie. En vérité, quand on mesure l'évolution de la valeur des importations, l'on est en droit de s'interroger sur le poids du lobby de l'import, qui profite du financement bancaire pour faire fructifier ses intérêts au détriment de l'investissement productif national, créateur d'emplois et de richesses.

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

le 13 Février 2013

suivantes tournent autour de plusieurs centaines de millions d'euros», a précisé le directeur adjoint de programme gamme Entry chez Renault.

M. Dehimi souligne que «c'est la société commune, Renault Algérie production, qui investit dans le projet». M. Arnaud Jaeger a parlé «d'un accord équilibré et intéressant pour tout le monde». C'est un partenariat industriel avec transfert de technologies. Renault se dit prêt à créer une filière automobile complète, avec un tissu de fournisseurs à développer parallèlement au développement de l'usine, répondant ainsi au souhait du gouvernement algérien. Il s'agit en fait de monter un pôle de compétences autour de l'automobile. Le constructeur français capitalise sur sa propre marque, car il est numéro un en Algérie.

L'Algérie est le sixième marché de Renault. Au-delà du produit final, l'enjeu principal, estime M. Dehimi, est de développer un réseau de sous-traitance nationale non seulement sur le site de l'usine qui sera implantée à Oued Tlélât mais également à travers tout le territoire national, pour couvrir les besoins en pièces détachées pour les véhicules particuliers mais aussi pour tous les engins roulants. «Près de cinquante sous-traitants nationaux potentiels ont été identifiés», a indiqué M. Dehimi...

Renault Algérie production est détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne via la Société nationale des véhicules industriels (34%) et le Fonds national d'investissement (17%), et à 49% pour le constructeur français. Le Fonds national d'investissement (FNI) n'a pas pour vocation d'y rester. «À terme, le fonds sortira de la société en mettant ses actions en Bourse» pour encourager l'actionnariat populaire, a indiqué le directeur général du FNI.

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

le 10 Janvier 2013

Le Trabendo au féminin

Un véritable phénomène social

Il y a quelque temps, seuls les hommes étaient versés dans l'activité de « trabendo ». Ces « businessmen », qui ont émergé et marqué les années 80, font face aujourd'hui à un rival de taille, les femmes trabendistes.

Rym Harhoura

Derrière un visage angélique et une silhouette frêle, se cachent ces femmes commerçantes à la valise. Issues de quartiers populaires, elles se sont lancées dans l'activité de convoyeuse (transitaire) et de vendeuses « informelles ». Aujourd'hui, les femmes « trabendistes » se sont bel et bien imposées dans la société.

En effet, la nouvelle tendance est dans les salons de coiffure. Pour attirer ou garder une clientèle potentielle, des gérantes et propriétaires de salons de coiffure proposent, dans leurs locaux, des services autres que la coiffure et les soins esthétiques. Elles offrent à leurs clientes une multitude de produits cosmétiques de marques. Mieux encore. Certaines ont versé dans la vente de vêtements, de lingerie et de bijoux de fantaisie. Comme c'est le cas de Fadhila.

Propriétaire d'un salon spécialisé dans la haute coiffure à la rue Larbi Ben M'hidi, cette quinquagénaire fait du prêt-à-porter à son propre compte. Elle importe de Paris des vêtements à la mode qu'elle expose dans son magasin à El Mouradia. Pour parer aux frais de location de son salon, Fadhila réserve un quota de vêtements qu'elle écoule au sein même de son salon.

Elle propose à ses clientes la vente de linge « chic » à des prix raisonnables. Chaque jeudi, les clientes, particulièrement les abonnées en quête de bonnes affaires, se donnent rendez-vous dans son salon pour faire du « shopping à huis clos ». « Cela fait 8 ans que je me suis lancée dans le prêt-à-porter », a révélé Fadhila. « Pour équilibrer la vente, je partage ma marchandise entre le magasin et mes clientes attirées pour écouler le stock », dira-t-elle. Selon cette dame, les femmes sont plus à l'aise et commandent des articles contre un arrangement à l'avance. « Je n'accorde pas de crédit car les vêtements que je propose sont de bonne qualité et mes clientes sont toujours satisfaites », a rassuré Fadhila. « Avant de partir en voyage, je consulte mes clientes qui, parfois, choisissent leurs modèles sur Internet ou sur catalogue », dira-t-elle. Fadhila propose aussi des produits cosmétiques haut de gamme. Des teintures pour cheveux, des parfums de marque et maquillage figurent également dans sa panoplie. « Je m'engage à vendre des produits cosmétiques que j'achète chez les maisons mères », souligne-t-elle. Houria L. est avocate. Elle est abonnée au salon et est parmi les meilleures clientes de Fadhila.

« Depuis que je l'ai connue, je fais rarement les magasins », a-t-elle souligné. « Les prix sont en deçà de ceux pratiqués dans les boutiques spécialisées. J'ai trouvé mon compte chez elle surtout que je dois m'habiller correctement pour mon travail », a-t-elle précisé. Pour sa part, Farida, une autre cliente, dit avoir « entière confiance en Fadhila ». « Grâce aux produits cosmétiques qu'elle me ramène, mes cheveux ont retrouvé leur éclat », dira-t-elle. « Certes je mets le paquet mais j'en ai pour mon argent », avoue-t-elle sans regret.

BUSINESS À HUIS CLOS

A Aïn Benian, un autre salon de coiffure connaît un flux particulier. Lila, la propriétaire, prend en charge ses clientes sur le plan esthétique. En parallèle, elle permet à sa voisine Nabila de venir faire du marketing au sein même du salon. « Ça lui permet de rencontrer du monde et de se faire un peu d'argent », a indiqué la propriétaire. « De la sorte, mes clientes sont nombreuses », se réjouit-elle. Pour sa part, Nabila, 34 ans, est très sollicitée par les abonnées. Vendredi. Il est 14 heures.

Le salon grouille de monde. Nabila arrive. Elle a du mal à passer par la petite porte du salon à cause de ses bagages. Elle est aidée par une cliente et une apprentie qui ne manqueront pas de lui faire des remarques sur ses deux grands sacs noirs. « Qu'est-ce qu'il y a dedans, Nabila ? », demandent-elles. Essoufflée, elle dira : « Vous allez être surprises aujourd'hui ». A peine les sacs ouverts que les femmes se bousculent pour contempler les nouveautés.

Bigoudi sur la tête, une cliente ne s'est pas empêchée de quitter le comptoir de travail pour jeter un coup d'œil. Nabila est la coqueluche du salon de coiffure. Les raisons ? Avec l'aval de la propriétaire du salon, elle consent des remises pour celles qui paient rubis sur l'ongle et le paiement par facilité. « C'est un contrat de confiance que j'ai avec mes clientes et je me porte garante pour elles », dira Lila, la propriétaire du salon. « Pour l'instant, il n'y a jamais eu de mésentente », a-t-elle ajouté.

« Nabila fait son travail correctement et mes clientes sont régulières et respectent leurs engagements », dira-t-elle. « C'est un ami qui me donne la marchandise à vendre. Il est propriétaire d'un magasin et sachant que je suis au chômage, il m'a proposé de vendre des

vêtements aux personnes que je connais contre une marge bénéficiaire. Grâce à Lila qui m'a permis d'accéder à son salon, je me suis fait un nom et je travaille beaucoup y compris dans d'autres salons », dira Nabila.

« Certaines clientes avec qui je me suis familiarisée, m'invitent chez elles pour acheter mes produits, ce qui me permet de gagner dignement ma vie », dira-t-elle. Nabila dispose d'un carnet de bord où elle note les articles vendus et le nom des personnes qui achètent par facilité. « Je n'accorde pas de crédit à tout le monde sauf aux habitués. Les bons comptes font de bons amis ». De leur côté, les clientes semblent satisfaites. Elles sont contentes d'acheter des vêtements « fashion » et des faux bijoux avec facilité.

« Mon salaire ne me permet pas de concilier entre l'entretien de la maison et les besoins de mes trois enfants », dira Nadjat qui venait de verser pour un survêtement, estimé à 3000 DA chez Nabila contre 4500 DA dans les magasins de la capitale. « Grâce à Nabila, je renouvelle progressivement ma garde-robe sans me ruiner », dira-t-elle. Nabila, la vendeuse « ambulante », ne cache pas son inquiétude.

Trimballer des cabas à longueur de journée n'est pas chose facile. « Contrairement à ce que croient certains, cette activité est fatigante et stressante et peut nuire à la santé », se plaint-elle. Pire encore, « une fois l'article acquis, certaines clientes ne donnent plus signe de vie », dira-t-elle. Et de poursuivre : « certaines clientes ont versé 1000 DA pour un lot de vêtements ou des produits estimés à 7000, voire 10 000 DA, qu'elles ne reviennent pas récupérer ».

« Non seulement elles ne respectent pas leurs engagements mais elles bloquent la marchandise », dira-t-elle. « Une fois, j'ai dû courir derrière une cliente qui a fait semblant de ne pas me reconnaître parce qu'elle me devait 5000 DA », se plaint Nabila. Nombreuses sont les femmes à avoir investi ce créneau « lucratif ». Avec ou sans diplôme, elles ont choisi le chemin du « trabendo » pour joindre les deux bouts. De nos jours, le « trabendo » au féminin est devenu un véritable phénomène social, voire une panacée pour certaines.

Horizons

le 17 Février 2013

Djamel G

Les autorités n'ont prévu ni bus privés ni bus publics pour assurer le service du chef-lieu de commune vers la cité Dessolier ou vers la commune d'El

Harrach.

Le transport clandestin tend à s'imposer comme un véritable palliatif aux dysfonctionnements que connaissent certaines lignes. Dans les communes de Bachedjerrah, Bourouba ou Magharia, le recours aux transporteurs informels est devenu systématique sur plusieurs dessertes.

A Bourouba, à titre d'exemple, ces transporteurs ont remplacé le transport public des voyageurs. Bizarrement, les autorités n'ont prévu ni bus privés ni bus publics pour assurer le service du chef-lieu de commune vers la cité Dessolier ou vers la commune d'El Harrach. Conséquence, des dizaines de véhicules, souvent non adaptés, assurent le transport depuis plusieurs années pour la modique somme de 10 DA.

Les habitants et les transporteurs y trouvent leurs comptes, mais le caractère illégal de cette activité et le laisser-aller des responsables ne sont plus à démontrer. «Les transporteurs clandestins nous

rendent un grand service, sans qu'ils ne soient la solution idoine», indique un jeune résident. «Pour les habitants voulant aller vers Bachedjerrah, ils sont obligés de payer "une course" ou faire le trajet à pied». Des habitants ont notamment critiqué les dysfonctionnements et l'irrégularité des transporteurs, auxquels ils ne pouvaient toutefois rien reprocher. A Bachedjerrah, la situation n'est guère meilleure. Pourtant, deux stations urbaines existent au centre-ville. En fait, à quelques mètres de la station urbaine de l'Etusa et sur toute la voie principale du chef-lieu de commune, des taxis clandestins offrent leurs services aux usagers. Un peu plus loin, de l'autre côté de la voie menant vers la station réservée aux bus privés, on trouve des automobilistes, généralement des jeunes, qui attendent patiemment d'éventuels clients. Ces derniers sont nombreux à opter pour ce moyen de transport, afin d'éviter les longs retards dus aux arrêts observés par les bus, mais surtout pour se rendre dans certains points où aucun bus ne dessert.

Ce qui n'est pas pour plaire aux habitants pénalisés et contraints à mettre la main à la poche. «Quand je ne suis pas pressé, j'emprunte à pied des raccourcis pour aller chez moi, mais parfois je suis résigné à me

rabattre sur les transporteurs clandestins dont les tarifs sont moins chers que les taxis», raconte un habitant d'un quartier de la commune de Magharia. Mais le comble, c'est à la station du Métro d'Alger à Haï El Badr. Chaque jour que Dieu fait, des dizaines de véhicules stationnent à la sortie de cette infrastructure et font de la concurrence déloyale aux taxis et aux bus de l'Etusa, dont des espaces leur ont été aménagés au sein-même de la station du métro. Plusieurs usagers ont affirmé que la présence des taxis clandestins n'est pas fortuite, et ce, en raison de la défaillance que connaissent plusieurs lignes assurées par les bus de l'Etusa, notamment vers Kouba et Baraki.

Des citoyens, après une longue attente de plus d'une heure parfois, recourent aux transporteurs anarchiques afin d'économiser quelques sous, les tarifs des taxis étant plus chers.

«En fermant les yeux sur ces défaillances et ces retards, on dirait que les autorités publiques encouragent les transporteurs clandestins et font exprès de pénaliser les usagers», souligne un père de famille résidant dans la commune de Baraki.

le 15 Janvier 2013 **El Watan**
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Haro aux violeurs !

En un peu plus de quatre heures, la forte mobilisation des services de sécurité a payé. L'adolescente enlevée dans l'après-midi de dimanche dernier dans la commune de Gué de Constantine (Alger) a été vite retrouvée, saine et sauve. Grâce à la célérité et à l'efficacité de la réaction des brigades de la Gendarmerie nationale, lancées à sa recherche, elle échappa in extremis à un danger certain. En ce début 2013, Alger vit avec la hanse des rapts d'enfants. Avec l'année écoulée, les services de police ont enregistré plus 5 000 agressions diverses sur des mineurs, essentiellement des élèves scolarisés. Les mêmes statistiques mentionnent 28 homicides. Tout le monde a en tête le souvenir malheureux de la petite Chaïma, violée et retrouvée morte au cimetière de Mahelma. Le cas de Soundous, également violée et assassinée par un proche de la famille, a fortement ému tous les Algériens. Les habitants de la capitale, comme le reste de leurs compatriotes à travers les autres villes du pays, vivent constamment avec cette crainte tenace de perdre leur progéniture dans de telles circonstances. Le sujet a suscité de vives réactions au sein de la société civile. Certains acteurs de premier plan ont même suggéré la réactivation de la peine de mort pour «éradiquer» les désaxés qui commettent ce

type de crimes. Enlever un enfant pour le violer et le tuer ensuite est acte barbare d'une extrême gravité. La lutte sans merci contre ces monstres relève de la priorité. C'est pourquoi l'exploit des gendarmes à Gué de Constantine mérite d'être souligné. L'alerte lancée simultanément n'a pas laissé beaucoup de temps aux ravisseurs qui, ainsi traqués, n'ont pas échappé aux regards des passants. De précieux renseignements donnés par les citoyens auraient grandement bénéficié à la libération de l'adolescente. Même si ses agresseurs ont malheureusement réussi à prendre la clé des champs, leur coup a été déjoué. Dorénavant, ils savent qu'ils seront pourchassés par tout le monde. En matière de sécurité et de protection des biens, les services compétents ont beaucoup de pain sur la planche. Les raptés accompagnés de demandes de rançons (En Kabylie), les agressions physiques, les vols à la tire ou avec effraction ont tendance à se généraliser. Les bandes de voyous opèrent à tous les coins de rue. Ils guettent les gros clients à la sortie des agences bancaires, s'attaquent aux bijouteries, se spécialisent dans le trafic de véhicules de luxe et cambriolent magasins et résidences. Pour contrer cette énorme menace, la police doit améliorer constamment ses services de prévention et de

collecte du renseignement. Même en matière d'investigation et de recherche, les services de sécurité et les instances judiciaires sont également appelés à s'appuyer sur des experts dans diverses disciplines scientifiques pour déjouer leurs manœuvres et établir clairement les faits. Les filous font preuve d'ingéniosité et de finesse dans l'exercice de leur sale besogne. De l'autre côté, on doit faire autant, sinon plus, pour les surprendre la main dans le sac. La hiérarchie policière, qui bride d'ordinaire l'action des agents de terrain pour divers motifs, doit prendre conscience de l'ampleur du danger. En plus des moyens à mettre en œuvre, elle doit protéger le policier ou le gendarme qui, dans bien des cas, se trouvent entraînés en justice par des criminels récidivistes, notoires. Cependant, la famille, l'école, le mouvement associatif et la société civile devraient également se mettre de la partie pour combattre ce mal à la racine. La responsabilisation de la société et son implication réelle dans ce combat devrait s'inscrire naturellement dans la stratégie, efficiente et coordonnée, qui serait mise en place par les divers corps constitués.

Kamel Amghar
le 08 Janvier 2013

La Tribune
Quotidien national d'information

Lutte contre le blanchiment d'argent nouveau règlement de la Banque d'Algérie

ALGER - Un nouveau règlement relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été récemment élaboré par la Banque d'Algérie (BA) en attendant sa parution prochaine dans le journal officiel.

Le règlement 12-03 du 28 novembre 2012, publié sur le site web de la Banque d'Algérie, invite les banques, les établissements financiers et les services financiers d'Algérie Poste à établir un «programme écrit» de prévention, de détection et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Ce programme doit comprendre «des procédures, des contrôles, une méthodologie de diligence en ce qui concerne la connaissance de la clientèle, des formations appropriées à l'attention du personnel en plus d'un dispositif de relations avec la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF)». Et afin d'éviter de s'exposer à des risques liés à leur clientèle et à leurs contreparties, l'ensemble des établissements financiers doivent veiller à l'existence de «normes internes» en matière de «connaissance de la clientèle», stipule le règlement qui abroge et remplace le règlement du 15 décembre 2005.

Les normes relatives à la «connaissance de la clientèle» doivent prendre en charge les éléments essentiels de la gestion des risques et des procédures de contrôle en passant par la connaissance de l'identité et de l'adresse des clients, de l'objet et de la nature de son activité et par la surveillance des mouvements de comptes...

Cette opération exige un «devoir de diligence rigoureux» à l'égard des comptes et opérations pouvant être à risque et «une surveillance vigilante des activités et opérations pouvant être suspectes», avertit la BA qui interdit aux banques et aux établissements financiers

d'ouvrir des comptes anonymes ou numérotés.

En outre, ces établissements sont tenus de disposer de systèmes de surveillance des transactions permettant de déceler les activités suspectes comme, par exemple, celles «qui n'ont aucune justification économique ou commerciale, qui présentent des mouvements de capitaux démesurés par rapport au solde du compte ou qui sont d'une complexité inhabituelle ou injustifiée».



Pour ce type d'opérations, les banques sont tenues de renseigner sur «l'origine et la destination» des capitaux ainsi que sur l'objet de l'opération et l'identité des intervenants.

Concernant les virements électroniques, il est demandé aux banques et établissements financiers de veiller à l'identification précise du donneur d'ordre et du bénéficiaire ainsi que de leur adresse.

En cas de défaillance au nouveau règlement, une procédure disciplinaire pourra alors être engagée par la Commission bancaire à l'encontre des banques et établissements financiers et par l'autorité

concernée pour ce qui est des bureaux de change et des services d'Algérie Poste. La BA rappelle à cet effet à tous les établissements financiers qu'ils sont soumis à l'obligation légale de déclaration de soupçon auprès de la CTRF. En 2012, une nouvelle loi portant approbation de l'ordonnance de 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été adoptée par le parlement.

La démarche de lutte contre «l'argent sale» s'applique parallèlement aux nouvelles facilitations en termes d'ouverture de comptes et d'octroi de crédits bancaires, ayant fait l'objet d'une directive du Premier ministre Abdelmalek Sellal, annoncée lors d'une réunion de concertation avec le patronat et la centrale syndicale, tenue le 22 novembre 2012.

Les difficultés «rencontrées par les citoyens qui veulent déposer leur argent dans les banques ou ceux qui veulent en emprunter doivent absolument disparaître», avait alors ordonné M. Sellal.

Le contrôle de l'Etat, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, «se poursuivra cependant sans pour autant que la banque ne s'y implique», soulignait le Premier ministre.

Pour mettre en œuvre cette directive, la BA a émis, le 26 décembre dernier, une nouvelle instruction qui fixe les détails de la procédure relative au «droit au compte», applicable depuis le 2 janvier en cours.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

le 22 Janvier 2013

La grande fumisterie des prisons algériennes

Lorsqu'elle n'est pas une école du crime, la prison ressemble davantage à un enfer ; pour certains elle pourrait jouer le rôle d'un purgatoire et pour la majorité elle n'est que l'issue d'une aventure qui a mal tourné. Néanmoins et assez bizarrement, elle est devenue pour beaucoup de délinquants une sorte de caravansérail, d'auberge, un site étrange qui se trouve à mi-chemin entre le secours populaire, l'armée du salut et une maison de retraite.

Quelles que soient les leçons et bénéfices que l'on puisse en tirer ou les stigmates des geôles qui vous marquent à tout jamais, la prison n'a jamais protégé la société. Elle demeure hélas le seul instrument approximativement moderne, civilisé et humain qui nous donne l'impression de réagir contre une fatalité humaine face à laquelle nous resterons éternellement désarmés...

L'Article 24 de la constitution algérienne confie à l'Etat «La responsabilité de la sécurité des personnes et biens.». Ainsi, L'Etat a en permanence le devoir d'échafauder... toutes les formes de politique sécuritaire pour mettre fin à une délinquance terriblement exponentielle face à laquelle ni les services de l'ordre, ni la Justice avec ses fermetés, ni la prison avec son laxisme ne semblent détenir une quelconque puissance probante à même de stabiliser sinon de réduire la violence qui terrorise les populations et remettent sérieusement en cause l'autorité de l'Etat...

Depuis 2006, chaque année, à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance, dans une ambiance mêlée de solennité et de burlesque, les prisons algériennes réinjectent prématurément dans la société des centaines de détenus en défalquant de leur peine initiale des années de prison. L'origine de cette incommensurable et folle mansuétude à l'égard de nos délinquants, c'est la grâce présidentielle. Elle est devenue cet alibi légal et constitutionnel qui permet aux prisons de se délester surtout d'un nombre impressionnant de pensionnaires ...

Il est utile de souligner que les maisons d'arrêts, pour faciliter le processus d'intensification de ces grâces qui feront libérer des masses de détenus...choisissent délibérément des cycles de formation davantage déterminés et régulés en fonction du calendrier de la grâce présidentielle. Peu importe que ceux-ci soient de piètre qualité, difformes, courts ou terriblement factices. La seule priorité de l'Administration pénitentiaire est que tout ce remue ménage finisse avant le mois de juillet, période de la Grâce présidentielle...

Ces avatars de type d'Enseignement et de formation professionnelle bidouillés au sein des prisons s'effectuent en complète contradiction avec les impératifs pédagogiques inhérents à la législation de la Formation professionnelle en vigueur. Désormais , tous les délinquant s'agglutinent par



contingent inimaginable dans des classes de fortune, dans l'unique espoir et avec préméditation de se soustraire par ces mesures de grâce (sur-institutionnalisées) à des sentences pénales conçues à l'origine pour correspondre de manière inflexible (sauf cas particuliers) à une infraction et un dommage réels causés à la société toute entière. Tout le monde peut hélas constater que La Peine est vidée de ses sens et buts fondamentaux : Rétribution et Dissuasion... La peine et ses effets dissuasifs qui sont l'ossature du système pénal perdent leur sens. Le détenu se met à manipuler une Administration pénitentiaire qui pense gérer l'évolution de sa peine mais qui, dans ces cas, ne pourra jamais le faire selon les principes sacro-saints de toute pénologie bien claire et inviolable...

Dans l'état actuel des choses et devant l'accroissement de toutes ces violences multiformes, notre civisme ravagé, le déploiement du crime organisé, cette délinquance galopante ; Une question cruciale taraude les esprits : Pourquoi les gens ne craignent plus l'autorité de l'Etat ainsi que son pouvoir coercitif et répressif ?...

Tout le monde sait que les grâces présidentielles font office de soupape de sécurité face à la surpopulation carcérale et les affres qu'elle engendre intra-muros, pour les détenus eux-mêmes et surtout pour l'administration pénitentiaire qui aura du mal à gérer d'énormes tensions internes parfois insurmontables et qui compromettent de facto l'individualisation de la peine. Néanmoins aucune fin ne peut justifier cette politique qui consiste à relâcher des centaines de délinquants dont la dangerosité constitue toujours une menace...

La situation que connaît l'Algérie notamment au sujet de la criminalité, de la récidive et de l'insécurité omniprésentes semble discréditer complètement notre politique sécuritaire et notre système pénitentiaire.

Feriel Lounici
Juriste-Criminologue

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

le 09 Août 2012

HIPPONE. UN TROPHÉE EN BRONZE UNIQUE

Delestre Xavier

Monument romain à la gloire d'un empereur, le trophée de bronze découvert au siècle dernier à Hippone est unique dans l'Empire par sa taille et son aspect. Une étude récente lève un peu le mystère qui l'entoure. Hippone n'a jamais été inscrite sur la liste des sites archéologiques du patrimoine mondial de l'Unesco. Pour autant, ce site antique connaît une notoriété internationale. Cette place, Hippone ne la doit pas à sa longue histoire, encore difficile à restituer par le détail et que l'on a voulu faire remonter aux phéniciens, mais parce qu'à l'intérieur de la dizaine d'hectares de vestiges mis au jour, Erwan Marec (1888-1968) a cru reconnaître un édifice majeur, la *Basilica Pacis* de saint Augustin... Sur ce point, les observations que nous avons faites dans les années 2000 confirment les réserves émises par les spécialistes[...] dès la parution en 1958 de l'ouvrage d'Erwan Marec : *Monuments chrétiens d'Hippone*. Dans ce secteur, Marec a pris quelques libertés après des fouilles rapides, lors des campagnes de restauration pour faire coïncider la réalité des ruines avec ses hypothèses (créations et agrandissements d'ouvertures pour faciliter la circulation entre la « basilique » et le baptistère). Il est certain aujourd'hui que la basilique de Saint Augustin reste encore à découvrir. Celle-ci pourrait d'ailleurs [...] se trouver plus à l'ouest de la



zone archéologique visitable, dans un secteur menacé à brève échéance par l'extension urbaine de la ville d'Annaba. La ville d'Hippone possède l'un des plus vastes forums (8154m) et sans doute aussi, l'un des plus anciens en Afrique du Nord. Il est en effet très vraisemblable que sous le pavage visible existent des états antérieurs comme tendrait à le prouver le repérage par Erwan Marec dans un sondage « *d'un massif chapiteau de style ionique primitif* ». C'est entre 1947 et 1949 que Marec reprend sur la base des travaux menés par M. Choupaut en 1937 le dégagement de cet ensemble. En trois campagnes de fouilles seulement, il dégage environ 6000 m² sans s'attarder sur les constructions d'époque tardive partiellement mises au jour lors des premières fouilles. Ces nouvelles recherches mettent en évidence le dallage en calcaire de l'*area* et le négatif d'une puissante inscription en bronze. Il s'agit

d'une dédicace par Caius Paccius Africanus pontif, consul d'Afrique en 77-78, patron du municipe, sénateur sous Néron puis sous Vespasien. Ce personnage était connu par Tacite par des textes tripolitains et attesté par d'autres inscriptions à Lepcis Magna et Cirta. Sur ce même forum, ont été retrouvées de nombreuses découvertes épigraphiques dont une dédicace des citoyens d'Hippone à Suétone, des fragments de statues, des chapiteaux et lors de la campagne de 1948 l'exceptionnel trophée en bronze. Le trophée a été retrouvé allongé face arrière contre terre, à l'extrémité nord-est du forum, à la hauteur de la 4^e base de colonne du péristyle. Nous ne disposons malheureusement d'aucune information relative au contexte archéologique et aux circonstances exactes de la découverte. La documentation photographique de l'époque montre le trophée fiché dans une cavité aménagée au sol. Impossible également de savoir si cet emplacement suggéré par la photographie publiée correspond à sa situation première. Pour notre part, nous n'avons pas été en mesure, lors de nos interventions en 2003, de le localiser parce que les anciennes campagnes de restauration ont modifié l'aspect des lieux. Ce trophée a fait l'objet d'une analyse détaillée par Gilbert Picard en 1957 dans sa magistrale étude sur *Les trophées romains, contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphale de Rome*. Haut d'environ 2,50 m, ce trophée se compose d'un tronc d'arbre ébranché qui présente des tenons saillants [...]. Sur le tronc est fixée une traverse recevant une cuirasse. Celle-ci comprend plusieurs parties : un corselet court renforcé au niveau des épaules par deux plaques qui recouvrent les pectoraux et à sa base, un large ceinturon. Au-dessous, on distingue une jupe à frange. Contrairement à d'autres représentations de sculptures d'empereurs cuirassés, celle-ci comporte trois rangées de ptéryges. La composition du trophée est complétée par un *paludamentum*. Cette tunique plissée est passée sur les épaules, recouvre le cou et le torse puis retombe en arrière et sur les côtés. En l'absence de données archéologiques fiables, la datation de cette pièce unique dans le monde romain est basée sur des comparaisons morphologiques de la tunique. Après avoir été associé aux victoires de Domitius sur les Maures, il est à présent

Le trophée a été retrouvé allongé face arrière contre terre, à l'extrémité nord-est du forum, à la hauteur de la 4^e base de colonne du péristyle. Nous ne disposons malheureusement d'aucune information relative au contexte archéologique et aux circonstances exactes de la découverte. La documentation photographique de l'époque montre le trophée fiché dans une cavité aménagée au sol. Impossible également de savoir si cet emplacement suggéré par la photographie publiée correspond à sa situation première. Pour notre part, nous n'avons pas été en mesure, lors de nos interventions en 2003, de le localiser parce que les anciennes campagnes de restauration ont modifié l'aspect des lieux. Ce trophée a fait l'objet d'une analyse détaillée par Gilbert Picard en 1957 dans sa magistrale étude sur *Les trophées romains, contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphale de Rome*. Haut d'environ 2,50 m, ce trophée se compose d'un tronc d'arbre ébranché qui présente des tenons saillants [...]. Sur le tronc est fixée une traverse recevant une cuirasse. Celle-ci comprend plusieurs parties : un corselet court renforcé au niveau des épaules par deux plaques qui recouvrent les pectoraux et à sa base, un large ceinturon. Au-dessous, on distingue une jupe à frange. Contrairement à d'autres représentations de sculptures d'empereurs cuirassés, celle-ci comporte trois rangées de ptéryges. La composition du trophée est complétée par un *paludamentum*. Cette tunique plissée est passée sur les épaules, recouvre le cou et le torse puis retombe en arrière et sur les côtés. En l'absence de données archéologiques fiables, la datation de cette pièce unique dans le monde romain est basée sur des comparaisons morphologiques de la tunique. Après avoir été associé aux victoires de Domitius sur les Maures, il est à présent

admis que ce trophée a été installé pour marquer la liberté retrouvée d'Hippone après la domination numide suite à la victoire de la flotte de César commandée par Sittius en 46 av. J.-C. événement qui conduit Scipion au suicide et surtout à la création de l'*Africa nova*. Au-delà de ces faits, de nombreuses questions demeurent sans réponse... On ne peut que s'interroger sur les raisons qui ont fait que cette pièce n'ait pas été récupérée lors des pillages. En 1976, le trophée a été transféré au laboratoire d'archéologie des métaux du musée de l'histoire du fer de Jarville à Meurthes-et-Moselle pour une restauration... Cette opération a permis à Albert France-Lanord de réaliser une étude technique... Le trophée étant fragilisé, une consolidation du métal a été nécessaire par un doublage intérieur de résine synthétique armé de tissu de verre... Depuis, il n'a

fait l'objet d'aucune restauration et les variations climatiques de la salle du musée, dans laquelle il est exposé, ont provoqué l'apparition de nouvelles corrosions. En conclusion, le trophée césarien d'Hippone demeure à ce jour un exemplaire unique dans le corpus des monuments triomphaux connus depuis le Ve siècle av. J.-C. Il reste donc à espérer une reprise des investigations dans cette zone du forum pour compléter les données des datations. Ainsi, Hippone dont on fait remonter la fondation vers le XIe siècle av. J.-C. s'inscrira dans l'histoire politique de l'*Africa romana*

Archéologia

Novembre 2012, N° 504

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOULOUD FERAOUN

Kamel Boudjadi

L'événement coïncidait avec les célébrations du Nouvel An amazigh.

En fait, le centenaire en question a été précédé par certains préparatifs au niveau de la wilaya d'Alger et de Tizi Ouzou. Une semaine culturelle dédiée au fils du pauvre qui a enrichi la littérature algérienne par des œuvres magistrales, à l'instar du *Fils du pauvre*, *Journal de Kabylie* et *La Terre et le sang*. Une année dédiée à la vie du grand homme, est-elle suffisante pour mettre en évidence les multiples facettes d'une vie qui a marqué l'histoire de notre pays? Mouloud Feraoun est né en 1913 à Tizi Hibet dans la région de Béni Douala. Il est mort assassiné par des commandos de l'OAS un certain 15 mars 1962. Une mort symbole du refus du mal de laisser éclore des jours meilleurs. Feraoun a été exécuté ce jour-là en compagnie de cinq inspecteurs des centres sociaux: Ali Hamoutène, Max Marchand, Robert Eymard, Salah Ould Aoudia et Marcel Basset.



Cet écrivain est incontestablement le plus lu d'Algérie. Ses œuvres, littéraires comme celles consacrées à la littérature orale de Kabylie, ont su traverser les ans malgré les multiples embûches que les ennemis de la parole limpide ont dressées. Ses œuvres ont traversé les générations et ont su gravir les chemins escarpés qui montent jusqu'aux sources d'où coulent les fleuves détournés. Par ailleurs, d'aucuns espèrent que ce centenaire sera l'occasion de faire découvrir l'œuvre

féraounienne aux générations actuelles.

La littérature algérienne, bien qu'elle ait évolué depuis ces temps d'amitié avec Emmanuel Roblès, n'a pas pour autant été coupée de ses racines qui font parler cette profonde âme algérienne. D'aucuns ne souhaitent non plus que ce centenaire ne soit une coquille vide. Une de ces célébrations qui ne fait que pomper des enveloppes budgétaires. Mouloud Feraoun est un grand écrivain dont l'œuvre et la personne ont fait l'objet de nombreuses recherches universitaires au niveau international pour ne pas oublier que la littérature algérienne est riche.

15

L'EXPRESSION dz.com
Le Quotidien

le 13 Janvier 2013

[BIBLIOGRAPHIE]

La Conquête de la citoyenneté.
Hommage à Claudine Chaulet

Editions Barzakh / NAQD Alger 2012



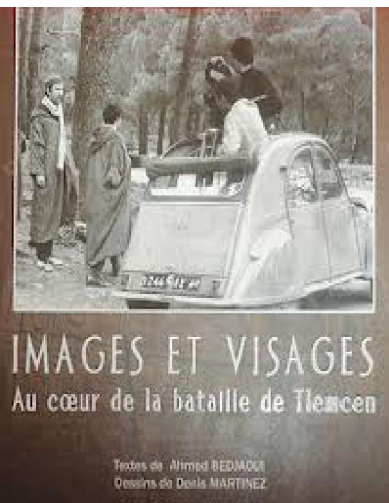
La Conquête de la citoyenneté. Hommage à Claudine Chaulet, est un ouvrage qui a été publié en janvier dernier aux éditions Barzakh, en collaboration avec la revue Naqd. Il s'agit des actes du colloque organisé le 19 mai 2011 en reconnaissance au dévouement multiforme de cette combattante de tous les fronts

Images et visages au cœur de la bataille de Tlemcen

Denis Martinez, Ahmed Bedjaoui

Editions Chihab, Alger, 2012

Images et visages au cœur de la bataille de Tlemcen est le titre d'un livre illustré par l'artiste algérien Denis Martinez, qui comprend un scénario de Ahmed Bedjaoui, écrit à la fin des années 1960, ainsi que le témoignage de deux hommes sur l'effervescence culturelle des premières années d'indépendance, un sujet qui était au centre de la rencontre-débat animée mardi à la librairie Chihab par le scénariste Ahmed Bedjaoui, en présence de personnalités du monde littéraire et cinématographique à l'instar de Rachid Ben Allal, Boualem Aissaoui, Nadjat Khadda, El Hadj Nour, ancien directeur de la radio algérienne... et bien d'autres.



OXYMORE

Sobre mais efficace pour une revue de scientifiques

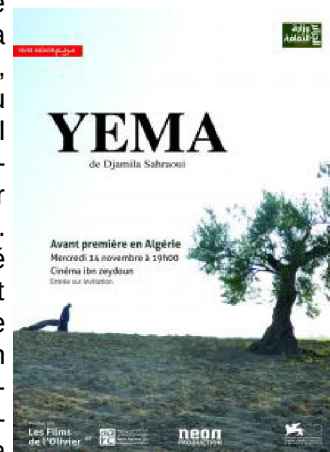
Oxymore, numériquement surnommé ubumag, est un magazine culturel algérien consacré au cinéma mais aussi à la musique, à la littérature, à l'art plastique et à l'underground. Dans un style subjectif et totalement absurde, chaque billet est une œuvre à part entière. Ce webzine offre chaque jour des articles, des chroniques, des dossiers et des interviews originales



[FILMS]

Yema de Djamila Sahraoui

Avec Yema, pour lequel elle dit s'être inspirée tout à la fois de la tragédie grecque, de la situation algérienne ou encore de Victor Hugo (El Watan, 16/11), Djamila Sahraoui continue de creuser son sillon dans la fiction. Ecrit, réalisé et interprété par la cinéaste, le film était en sélection à la Mostra de Venise 2012 dans la section Orizzonti. Au Festival de Namur ou Yema était en compétition, Djamila Sahraoui a été récompensée du prix de la meilleure interprétation pour sa composition de Ouardia. Etalon d'argent du Fespaco 2013 à Ouagadougou, le film y a également obtenu le prix de la meilleure image et la mention spéciale du Jury.



[MUSIC]

Neila Benbey
Algerian Soul, 2010



[PARUTION]

L'Année du Maghreb 2012

Un printemps arabe?

Editions CNRS, 2012

L'Année du Maghreb ne pouvait ne pas s'intéresser au « printemps » ou aux « révolutions » arabes, d'autant plus que les dynamiques politique et sociale qui ont ébranlé les bases des régimes autoritaires de la région et ont remis en cause un certain nombre de présupposés scientifiques sur le caractère inéluctable de l'autoritarisme

